

FORMATION ET TESTS

CACES® GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT DE VÉHICULE R490



Nombre de stagiaire

1 à 4 participants

Durée de la formation

3 jours soit 21 heures

Durée de validité

5 ans

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite de grue auxiliaire
- Permettre à l'employeur la délivrance de l'autorisation de conduite correspondante
- Obtenir le Certificat d'Aptitude à la conduite En Sécurité ou CACES® R490

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique – 3,5 Heures

- Connaissances générales : rôle et responsabilité du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de manœuvre, du signaleur et de l'élingueur
- Dispositif CACES®, les différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels
- Technologie des grues de chargement : Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, des différents dispositifs de sécurité. Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
- Notions élémentaires de physique : Évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers, Conditions d'équilibre
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Principaux risques – Origine (s) et moyens de prévention associés
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues de chargement.

Formation pratique – 10,5 Heures

- Prise de poste et vérification
- Utilisation des documents : notice d'instructions et rapport de vérification périodique
- Mise en configuration d'exploitation
- Vérification visuelle de l'état de la grue de chargement et de ses contacts avec le sol
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Vérification de la mise en place du balisage de la zone de déchargement
- Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues
- Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser
- Conduite et manœuvres
- Vérifier le bon élingage d'une charge simple
- Utiliser différents accessoires de levage : élingues, pinces, fourche à palettes...
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvement combinés
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels
- Communiquer par radio
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Temps d'appropriation et d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)

Certificateur : CAISSE NATIONAL DE L'ASSURANCE MALADIE – Date d'enregistrement : 02/03/2020

- CACES®R490 **catégorie 1** : Grues de chargement – RS 5118

Délai d'accès : Si financement entreprise ou personnel, nous contacter afin de savoir s'il reste de la place sur les sessions à venir.

Test CACES® – 7 Heures

- Test d'évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée « testeur » selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la Recommandation R490 de la CNAM
- **Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement**

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel destiné à la conduite de grue auxiliaire de chargement de véhicules.

PRÉ REQUIS

- Tout personnel destiné à la conduite de grue auxiliaire et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises.
- Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Équipements de Protection Individuelles : un gilet rétro réfléchissant, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, un casque avec jugulaire, les EPI nécessaires adaptés à la grue et à son environnement et une pièce d'identité
- Être âgé de plus de 18 ans, être apte médicalement, comprendre oralement le français. Maîtriser les quatre opérations de calcul de base.

Rappel : Pour circuler sur la voie publique, l'employeur ou le candidat doit s'assurer de l'adéquation entre l'engin et la catégorie de permis de conduire correspondant (Selon l'article R221-1 du code de la route)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentiel. Le formateur utilise des méthodes en exposant, reformulant, questionnant, démontrant, illustrant et en corrigeant les candidats.

PROFIL INTERVENANT

Formateur spécialisé

Les test CACES® sont sous-traités à FORMATION BOUQUINET.

Référent pédagogique : François BOUQUINET